

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC EXPOCITÉ –
PLACE DE LA FAMILLE

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

I. Le projet consiste en des travaux d'aménagement extérieur pour réaliser la place de la Famille qui comprend notamment des sentiers piétonniers, des allées véhiculaires, des liens cyclables, des plantations, des jardins, du mobilier urbain, des aires de jeux, des jeux d'eau, de l'éclairage public et l'intégration d'œuvres d'art.

Le projet peut comprendre des travaux de démolition, d'excavation, de décontamination, de construction d'un bâtiment de services ou secondaire, de signalisation, de circulation, de construction ou de modification des infrastructures municipales souterraines, de surface et aériennes, d'aqueduc, d'égouts, de signaux lumineux, de transport d'énergie et de rétention, de même que des travaux divers et imprévus qui peuvent être également requis pour la réalisation complète du projet.

Le projet peut aussi requérir l'octroi de contrats de services professionnels et techniques de même que l'acquisition d'immeubles et de servitudes requis aux fins de sa réalisation.

Le projet comprend, si nécessaire, l'ensemble des frais encourus par la ville lors d'un éventuel litige contractuel en demande ou en défense de même que la somme requise à l'acquittement du jugement final pouvant en résulter en capital, intérêts et dépens.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

2. L'estimation du coût du projet décrit à l'article 1 s'élève à la somme de 2 725 000 \$.

TOTAL : 2 725 000 \$

Annexe préparée le 11 janvier 2017 par :

Amélie Germain
Service de l'aménagement
et du développement urbain